

SOCIÉTÉ DES BOISSONS NATURELLES D'INDOCHINE, Saïgon

Sarl, 28 mai 1942.

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon
rue Lagrandière, n^o 50.

Société des boissons naturelles d'Indochine
Société à responsabilité limitée
Capital social : 72.000 piastres
Siège social : rue Richaud, n^o 126 —SAIGON

AUGMENTATION DE CAPITAL
MODIFICATIONS AUX STATUTS
(*L'Information d'Indochine*, 24 avril 1943)

Aux termes d'un acte reçu le 1^{er} avril 1943 par M^e Robert MICHEL, principal clerc assermenté de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon,

Monsieur Joseph Attilio CACACE ¹, négociant, demeurant à Saïgon, rue Richaud, numéro 126,

Monsieur Jules Félix SOLER, ingénieur, demeurant à Saïgon, boulevard Paul-Bert, numéro 98,

Monsieur François TRITSCH, employé de commerce, demeurant à Saïgon, boulevard Charner, numéro 104,

Et Monsieur Charles TURSAN, mécanicien, demeurant à Giadinh, route de Phu-An, numéro 118,

Agissant comme seuls membres de la société à responsabilité limitée sous la raison sociale « SOCIÉTÉ DES BOISSONS NATURELLES D'INDOCHINE », ayant pour objet la fabrication et la vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées, et tous produits de fabrication similaire, au capital de 52.000 piastres, avec siège social à Saïgon, rue Richaud, numéro 126, constituée suivant acte sous seing-privé en date du 28 mai 1942, dont l'un des originaux a été déposé à la même date au rang des minutes de M^e LESERVOISIER, notaire sus-nommé,

Se sont adjoints comme associé :

Monsieur André DIDIER, ingénieur des Arts et Métiers, demeurant à Saïgon,

Qui a fait l'apport à la Société d'une somme en numéraire s'élevant à 20.000 piastres.

En représentation de cet apport, il a été attribué à M. Didier 20 parts de 1 000 piastres chacune de ladite Société, entièrement libérées, et il a été apporté aux statuts diverses modifications dont les suivantes sont littéralement transcrites :

¹ Giuseppe Attilio Cacace : ancien directeur de la Franco-Coloniale des Riz, associé d'A.B. David et Cie, administrateur des Hévées de Xuan-Hiêp-Thon.

« La société à responsabilité limitée qui existait entre messieurs Cacace, Soler, Tritsch et Tursan est, à partir de ce jour, constituée entre messieurs Cacace, Soler, Tritsch, Tursan et Didier.

Le capital social, qui était de cinquante deux mille piastres, est porté à la somme de soixante douze mille piastres divisé en soixante douze parts de mille piastres chacune, réparties ainsi qu'il suit :

Monsieur Cacace pour trente-huit parts représentant une somme de trente huit mille piastres, ci 38 000 \$ 00

Monsieur Soler pour dix parts représentant une somme de dix mille piastres, ci 10.000 00

Monsieur Tritsch pour deux parts représentant une somme de deux mille piastres, ci 2.000 00

Monsieur Tursan pour deux parts représentant une somme de deux mille piastres, ci 2.000.00

Monsieur Didier pour vingt parts représentant une somme de vingt mille piastres, ci 20.000 00

Total égal au capital social: soixante douze mille piastres, ci 72.000 \$ 00 »

Deux expéditions de l'acte ci-dessus analysé ont été déposées le 8 avril 1943 au greffe du tribunal mixte de commerce de Saïgon.

Pour extrait et mention :

Robert MICHEL,
principal clerc assermenté de M^e Bernard LESERVOISIER,
notaire à Saïgon

(L'Information d'I.C. du 24 avril 1943).

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon
rue Lagrandière, n° 50.

Société des boissons naturelles d'Indochine
Société à responsabilité limitée
Capital social : 72.000 piastres
Siège social : rue Richaud, n° 126 — SAIGON

CESSION DE PARTS
MODIFICATIONS AUX STATUTS
(L'Information d'Indochine, 18 décembre 1943)

Suivant acte reçu par M^e Bernard Leservoisier, notaire à Saïgon, les 29 septembre, 20 octobre, 16 novembre et 4 décembre,

Monsieur André DIDIER, ingénieur des Arts et Métiers, demeurant à Saïgon,

A cédé à monsieur André MARTIN, directeur des Anciens Établissements Eiffel, demeurant à Saïgon,

Dix parts sur les vingt parts lui appartenant dans la société à responsabilité limitée formée entre monsieur DIDIER, monsieur Joseph Attilio CACACE, négociant, demeurant à Saïgon, monsieur Jules Félix SOLER, ingénieur, demeurant à Saïgon, monsieur François TRITSCH, employé de commerce, demeurant à Saïgon, et monsieur Charles TURSAN, mécanicien, demeurant à Giadinh, ladite société ayant pour objet :

La fabrication et la vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées et tous produits de fabrication similaire,

Constituée sous la dénomination sociale de « SOCIÉTÉ DES BOISSONS NATURELLES D'INDOCHINE, société à responsabilité limitée », dont le siège social est à Saïgon, rue Richaud, numéro 126, pour une durée de 99 années à partir du 28 mai 1942, ainsi qu'il résulte de deux actes reçus aux minutes de M^e Leservoisier, notaire sus-nommé, le 28 mai 1942 et le 1^{er} avril 1943

.....
